

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Réunion plénière du 08 décembre 2023

Président : **M. Michaël TALAVERA**

Présents : **Mme Valérie PEPIN - MM Ahmed BEN BOUAZZA - Fabien DURANTE-MALVY - Driss EL BANE - Gérard GOUEL - François PONCE - Bernard VELEZ - Jonhny VERSTRAETEN - Gregory VILAIN**

Assiste en visio-conférence : **M. Arnaud BAERT**

Absents excusés : **Mme Amira AMDOUNI - MM. Frédéric GROS - Gaëtan MARTIN - Didier MAS**

Absents non-excusés : **MM. Henri HOPO KLE - Vincent DUBROCA - Stephan DE FELICE**

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} novembre 2023 a été approuvé à l'unanimité

M. TALAVERA, Président de la Commission de l'Arbitrage, ouvre la réunion en remerciant les participants de leur présence et rappelle l'importance de l'implication de chaque membre de la commission pour la formation, le suivi et la fidélisation des arbitres.

Avant d'annoncer l'ordre du jour, il fait un point sur la distribution des packs arbitres qui ont lieu depuis quelques semaines.

A compter du 11 décembre 2023, les rares arbitres n'ayant pas récupéré leur pack en dépit des 6 dates proposées attendront jusqu'à la prochaine manifestation le 6 janvier 2023.

Ordre du jour :

- Point technique du CTDA
- Point par Pôle

POINT TECHNIQUE DU CTDA

Arnaud BAERT, nous présente ses différents travaux :

- Plusieurs points vidéo avec des jeunes arbitres et stagiaires ;
- Elaboration d'un document sur « la balle à terre » et de fiches sur la « gestion des joueurs blessés » qui ont été envoyés à tous les arbitres sur demande du bureau de la CDA ;
- Envoi de deux nouvelles séances physiques à tous les arbitres ainsi que dépôt sur le site internet du District.
- Sur demande du bureau de la CDA, élaboration d'un document sur la gestion des remplacements qui sera envoyé dans le courant du mois de décembre.

La création d'un tuto sur la gestion de la feuille de match papier est également à l'ordre du jour.

Les 7 élèves de la promotion Simone VEIL 2022-2023 (MONTPELLIER) seront convoqués à leur examen théorique le 23 décembre au siège des Arceaux. Pour rappel, la CDA avait accepté le report de cet examen, sur demande du référent du collège, avec mise en place de séances de révisions et ce, avant le 31 décembre 2023.

En parallèle, sur le modèle du collège Simone VEIL, les cours ont débuté au collège Maurice et Katia KRAFFT de Béziers.

RETOUR DES POLES DE LA CDA

- **Pôle « Observations et accompagnements »**

Le rythme des accompagnements est conforme aux attentes. La CDA se félicite de respecter le calendrier fixé et annoncé au début de la saison.

Les stagiaires admis en avril, août et novembre 2023 continuent à être suivis par des accompagnateurs expérimentés (entre 3 et 5 fois en fonction des profils)

Le Président de la CDA profite de la réunion plénière pour adresser ses remerciements aux observateurs (incluant les arbitres séniors D1 et D2 en activité) pour leur sérieux et leur implication.

Pour la section jeunes, les arbitres D1 ont tous été vus une fois et le cycle des deuxièmes observations (sur 3) a débuté.

La section jeunes insiste sur le fait qu'une observation doit clairement être dissociée d'un accompagnement d'un jeune stagiaire qui débute. Un mail a été envoyé en ce sens à tous les officiels concernés.

- **Pôle « Désignations »**

Section Jeunes :

La section jeunes fait part de sa déception en notant qu'une minorité d'arbitres ne respectent plus les fondamentaux (absences à match, arrivées tardives, indisponibilités tardives) et le bureau a décidé d'appliquer le Règlement Intérieur de manière stricte tout en respectant les autres règlements en vigueur.

Sur demande du foot animation, la CDA, par le biais de sa section jeunes a couvert la totalité des rencontres de U12 et U13. Cela est rendu possible par la politique efficace de recrutement, de suivi et de fidélisation menée depuis 18 mois.

- **Représentants de la Commission d'Appel et de la Commission de Discipline**

Le représentant de la commission de discipline informe l'assistance des félicitations de la commission de discipline sur l'effort fait au niveau des rapports tout en notant que des cas doivent donner lieu à des améliorations, particulièrement chez les jeunes. La CDA en prend note et continuera à faire un travail sur cette problématique.

FEUILLE DE ROUTE

- La prochaine FIA aura lieu à **POUSSAN** les week-ends du 27-28 janvier et 10-11 février 2024. La CDA accueillera 20 stagiaires maximum. Les inscriptions sont ouvertes.
- La prochaine réunion technique (analyse de vidéos et questions techniques) aura lieu le vendredi 26 janvier 2024 à 19h. Un mail sera adressé aux arbitres séniors concernés.
- Le stage d'hiver aura lieu le samedi 3 février 2024 (lieu à définir) en séparant les jeunes arbitres et les séniors.

Le Président,
Michaël Talavera

Le secrétaire,
Grégory VILAIN